

Métiers du soin : les associations offrent de meilleures conditions d'emploi que le privé à but lucratif

Simon Cottin-Marx et Malo Mofakhami

Ces dernières années, plusieurs enquêtes journalistiques et administratives ont pointé les conditions conditions d'emploi et de travail dégradées dans les EHPAD et les crèches privées à but lucratif. Dans le même temps, des travaux universitaires mettent en lumière le caractère atypique du salariat au sein des associations employeuses, notamment en comparaison aux entreprises du privé à but lucratif. Ces analyses conduisent à s'interroger sur les liens entre statut juridique de l'employeur et conditions d'emploi.

Pour éclaircir ces liens, ce numéro de *Connaissance de l'emploi* compare trois secteurs professionnels du domaine du soin (crèches, aide à domicile et hébergement pour personnes âgées dépendantes - EHPAD) à partir des données administratives d'emploi (DSN). L'étude des conditions d'emploi de travailleurs-euses de terrain, c'est-à-dire en contact direct avec les usager-es de ces organismes, fait apparaître que celles-ci sont meilleures dans les associations que dans les entreprises privées à but lucratif.

[+ Télécharger la publication au format PDF](#)



Connaissance de l'emploi

27 mai 2026

+ [Télécharger la publication au format PDF](#)

Toutes les publications du CEET sont en accès ouvert et sous licence Creative Commons :
Paternité - Pas d'utilisation commerciale - Pas d'oeuvre dérivée - CC-BY-NC-ND 4.0

<https://ceet.cnam.fr/publications/connaissance-de-l-emploi/metiers-du-soin-les-associations-offrent-de-meilleures-cond>